

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02512

Numéro SIREN : 908 519 739

Nom ou dénomination : STDA

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010412

Désignation de l'entreprise <u>SASU STDA</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>4 Lotissement Delorina</u>				<u>42330 ST GALMIER</u>		
Numéro SIRET * <u>9 0 8 5 1 9 7 3 9 0 0 0 1 9</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>7</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>0</u>		
				Exercice N clos le <u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>		
				Exercice N-1 clos le <u>0 0 0 0 0</u>		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	28 910		
Total I (5)		044	048	28 910		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	19		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	19		
	Total général (I+II)	110	112	28 929		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 450		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		24 839		
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		27 289		
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 236		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	404	404		
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176		1 640		
	Total général (I + II + III)	180		28 929		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	28 910	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SASU STDA		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier	- immobilier	242	1 621				
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252					
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 621			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-1 621			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	26 460				
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	24 839			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	24 839	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpi-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprise nouvelle (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 quinquies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	24 839	354		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	24 839	372			

SASU STDA

4 Lotissement Delorina

42330 ST GALMIER

ANNEXE DU 18/12/2021 AU 30/06/2022

ARTHAUD & ASSOCIES ROANNE

8 Quai Cdt de Fourcauld

42300 ROANNE

ANNEXE

Exercice du 18/12/2021 au 30/06/2022

Le total du bilan avant répartition de l'exercice est de 28 928.98 Euros Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros dégage un bénéfice de 24 838.91 Euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, couvrant la période du 18/12/2021 au 30/06/2022.

Il s'agit du premier exercice d'activité de la société.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 23 décembre 2021, la société STDA a acquis 245 actions de la SAS VITDEV pour un montant de 2 450 Euros, représentant 49% du capital de la société.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 18/12/2021 au 30/06/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			28 910
TOTAL			28 910
TOTAL GENERAL			28 910

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			28 910	28 910
TOTAL			28 910	28 910
TOTAL GENERAL			28 910	28 910

Etat des amortissements

Néant

ANNEXE

Exercice du 18/12/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	26 460	26 460	
TOTAL	26 460	26 460	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 236	1 236		
Groupe et associés	404	404		
TOTAL	1 640	1 640		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		2 450		2 450

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 236
Total	1 236

ANNEXE

Exercice du 18/12/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 14

[illegible]

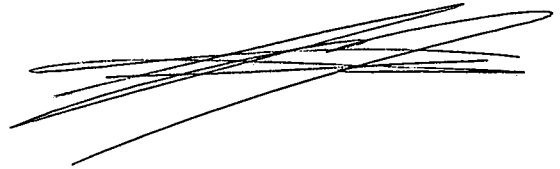
SASU STDA

4 Lotissement Delorina

42330 ST GALMIER

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a cursive, illegible name.

ARTHAUD & ASSOCIES ROANNE

8 Quai Cdt de Fourcauld

42300 ROANNE

STDA
Société par actions simplifiée
au capital de 2 450 euros
Siège social : 4 Lotissement Delorina,
42330 SAINT-GALMIER
908 519 739 RCS ST ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 JUILLET 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 24 838,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	24 838,91 euros
- A la réserve légale	245,00 euros
- A titre de dividende global à l'associé unique Soit 10 euros par action	24 500,00 euros
- Le solde en totalité au compte "autres réserves".	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme

Le Président
M. Tristan DUARTE ALMEIDA

